

La réserve naturelle régionale de la Colline Saint-Martin et des Rougeaux

05 mars 2025 |



Les sites de la Colline Saint-Martin et des Rougeaux ont été classés en « réserve naturelle régionale » (RNR) par délibération de la Commission permanente du Conseil régional d’Île-de-France à la date du 30 mai 2024. Toutefois, le site était déjà identifié en réserve naturelle volontaire depuis 1995.

La réserve couvre une superficie d’**environ 28 ha**, et est composée de **deux secteurs** enchâssés dans un milieu urbain dense sur la commune de Montereau-Fault-Yonne (77). Ses contours correspondent d’une part à la Colline Saint-Martin (environ 18 ha) localisée aux abords du prieuré Saint-Martin, au pied du quartier urbain de Surville, et d’autre part au site des Rougeaux (environ 10 ha) situé autour d’un vallon sec dominant la vallée de la Seine au nord-est de la commune, en limite du territoire communal.

La vocation de la réserve consiste à protéger des habitats semi-naturels diversifiés et remarquables en contexte urbanisé, tels que les **prairies calcaires et les pelouses calcaires pionnières, les boisements et les friches thermophiles, ainsi que des carrières souterraines.**

La diversité des paysages de ce site lui permet d'abriter **une flore riche ainsi que plusieurs espèces d'insectes ou de chauves-souris au sein du site Natura 2000 s'étendant dans les sous-sols de la réserve**. Sa position en surplomb de la confluence entre l'Yonne et la Seine lui confère en outre **un intérêt paysager notable**, avec une vue sur la confluence des deux cours d'eau, sur les buttes témoins et sur les plateaux de la Brie et du Gâtinais.

PROTECTION ET OUTILS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE SUPPLEMENTAIRES

ZNIEFF

La réserve possède des intérêts écologiques, floristiques et faunistiques reconnus. Elle épouse le contour de la **ZNIEFF de type 1 « Colline Saint-Martin et des Rougeaux »**.

Site Natura 2000

Comme évoqué précédemment, la réserve s'intègre par ailleurs au sein du réseau Natura 2000. En effet, le site de la Colline Saint-Martin comprend la carrière souterraine de Saint-Nicolas, qui fait partie de la **zone spéciale de conservation « sites à chiroptères de Darvault, Mocpoix et Saint-Nicolas »** (Natura 2000 – directive habitats, faune, flore) dont la gestion est réalisée par le Département de Seine-et-Marne, avec le concours du Conservatoire des espaces naturels d'Île-de-France (CEN IdF)

GEOLOGIE, ESPECES ET HABITATS

La réserve fait partie d'un réseau de réservoirs de biodiversité, une trame constituée de prairies calcaires distribuées le long de la vallée de la Seine. Pans de falaises alluviales et affleurements rocheux permettent d'y observer plusieurs couches sédimentaires dont les dépôts s'étalent du **Campanien** (Crétacé, -75 millions d'années) **au Stampien inférieur** (Oligocène, -37 millions d'années).

Les conditions abiotiques (nature de la roche mère, pédologie, pente, exposition...) couplées aux activités humaines passées et présentes (extraction de matériaux, pastoralisme, gestion différenciée des espaces verts par la commune...) ont favorisé l'installation et le maintien de **plus de 440 espèces végétales dont 10 espèces déterminantes ZNIEFF, 85 espèces patrimoniales, dont 16 espèces d'orchidées**. Parmi ces 440 espèces, on en compte 12 très rares, 18 rares, 31 assez rares et 24 espèces protégées dont l'Alisier de Fontainebleau (*Sorbus torminalis*) protégé au niveau national, l'Euphorbe verruqueuse (*Euphorbia flavicoma* subsp. *verrucosa*), protégée au niveau régional et classée « vulnérable » sur la [liste rouge de la flore menacée d'Île-de-France](#). On peut aussi y découvrir la Campanule agglomérée (*Campanula glomerata*), rare en Île-de-France, typique des taillis et des pelouses calcaires ou encore l'Euphorbe à tête jaune (*Euphorbia flavicoma*),

classée « vulnérable » au niveau régional et qui s'épanouit dans les prairies et les milieux incultes, principalement en plaine.

L'intérêt de la réserve pour la faune repose notamment sur la présence **d'orthoptères et de lépidoptères** inféodés aux pelouses calcicoles sèches, ainsi qu'aux prairies de fauche tardive des abords du Prieuré.

Au moins **95 espèces d'insectes** ont été trouvées sur le site, dont le Flambé (*Iphiclides podalirius*), la Grande Tortue (*Nymphalis polychloros*) et l'Azuré des Cytises (*Glaucopsyche alexis*), trois papillons de jour **protégés en Île-de-France**, ou encore le Conocéphale gracieux (*Ruspolia nitidula*) et historiquement la Dectique verrucivore (*Decticus verrucivorus*), deux orthoptères **protégés au niveau régional**. Une espèce de coléoptère déterminante de ZNIEFF, le Crache-sang (*Timarcha tenebricosa*), est également présente sur le site.

Parmi les vertébrés, on a dénombré **53 espèces d'oiseaux nicheurs**, ainsi que **18 espèces de mammifères** dont une importante communauté de chauves-souris qui hibernent dans les anciennes galeries calcaires de la carrière Saint-Nicolas, classée en Natura 2000. Ainsi, via cette carrière, la réserve accueille le Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*) et l'Oreillard roux (*Plecotus auritus*) classé en danger dans la région. Enfin, **2 espèces d'amphibiens et 3 espèces de reptiles** ont été recensées ces dix dernières années sur le site. Toutes les espèces de ces deux groupes bénéficient d'un statut de protection au niveau national.

ENJEUX ET GESTION

La Réserve naturelle régionale

Les enjeux de gestion de la réserve sont liés à la **restauration et au maintien des prairies et milieux ouverts**, ainsi qu'à la **bonne intégration de ce site naturel dans le contexte urbain** de la ville de Montereau-Fault-Yonne. Cette gestion est assurée **par la mairie, en co-gestion avec l'Association de gestion de la réserve naturelle de la Bassée (AGRENABA)**.

L'entretien des milieux ouverts est réalisé par **débroussaillage et fauche mécanique avec une exportation des produits de fauche**. Ces milieux ouverts, et notamment les habitats de mésobromion et de xérobromion sont des enjeux communs à la RNR et au site N2000. En effet, bien que ce dernier soit principalement classé pour ses grottes calcaires, il possède des zones de mésobromion situées à l'aplomb de la falaise où s'ouvrent les entrées des grottes. Ces zones sont aussi considérées comme un enjeu par le CEN IdF et le Département de Seine-et-Marne.

Des suivis et **inventaires** ont été et seront encore réalisés afin de **mieux connaître** la richesse du site et d'adapter les **mesures de gestion** mises en œuvre par les différents organismes gestionnaires.

La réglementation en vigueur sur la réserve protège la faune, la flore et le patrimoine géologique de la réserve, tout en **encadrant les activités humaines** pour préserver ce site exceptionnel.

Afin de **sensibiliser le public**, la réserve propose des sentiers de promenade (certains accessibles aux personnes à mobilité réduite) et prévoit de développer des **animations pédagogiques**. Ces dernières ont notamment pour objectif de sensibiliser à la préservation de la nature dans ce contexte urbain et **d'améliorer l'ancrage** de la réserve auprès des monterelais.e.s et des visiteurs d'un territoire plus large.

Site Natura 2000

La préservation des cavités abritant les populations de chauves-souris se déployant notamment dans les sous-sols de la réserve est assurée par le Département de Seine-et-Marne. La tranquillité de ces populations en phase d'hibernation est garantie par la présence d'une **grille interdisant l'accès de la cavité**. Le CEN IdF organise des suivis des populations.

DOCUMENTS :

Décret de création de la réserve

VOIR AUSSI :

Le site de la réserve sur RNF : <https://reserves-naturelles.org/reserves/colline-saint-martin-et-des-rougeaux/>

Le site de la réserve sur INPN :

<https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/110620032/tab/commentaires>

Le site de l'AGRENABA : <https://reserve-labasse.fr/>

Le site de la commune : <https://www.ville-montereau77.fr/>



© Maureen KONRAD et Mairie de Montereau Fault-Yonne

Autres photos issues de la Mairie de Montereau-Fault-Yonne :



Vue aérienne de la Colline Saint-Martin avec la Prairie Saint-Martin (mésobromion), le Prieuré Saint-Martin et une portion des boisements



Coteau calcaire avec cavité visible depuis l'un des accès à la réserve



Vue en contrebas de la colline Saint-Martin depuis la rive gauche de la Seine



Vue aérienne des boisements de la Colline Saint-Martin



Vue d'un mésobromion en contre-plongée



Cave Saint-Nicolas (grotte calcaire près d'une entrée de la réserve, en dehors du site Natura 2000 de la Carrière Saint-Nicolas)